

Politique de santé

Élisabeth Borne évoque le volet sanitaire et médico-social de sa feuille de route

Publié le 06/07/22 - 17h42

La Première ministre a évoqué devant les députés les enjeux liés à la santé, au handicap et à l'autonomie de sa feuille de route, lors de sa déclaration de politique générale. Des concertations dans les régions pour lutter contre les déserts médicaux s'annoncent ainsi qu'une réforme "en profondeur" de l'allocation aux adultes handicapés.



Lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale ce 6 juillet, la Première ministre Élisabeth Borne a inclus l'accès aux soins dans les grands axes de la feuille de route de l'exécutif. (capture d'écran du discours à l'Assemblée nationale)

À l'occasion de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale renouvelée, la Première ministre Élisabeth Borne a tracé ce 6 juillet la feuille de route de l'exécutif, incluant les enjeux en matière de santé, d'autonomie et de handicap. Deux jours après avoir remanié son équipe gouvernementale (lire notre [article](#)), à la suite des élections législatives qui ont privé le parti présidentiel de la majorité absolue au Palais Bourbon, elle a ainsi évoqué sa méthode de travail, basée sur "*le compromis*", et les grands dossiers sur la table pour lesquels "*il y a urgence à agir*". Elle a cependant fait le choix de ne pas se soumettre à un vote de confiance des députés et d'engager sa responsabilité, comme l'y autorise la Constitution ; un choix dénoncé par les élus de la Nupes au travers du dépôt d'une motion de censure.

"*Nous ne sommes pas d'accord sur toutes les solutions mais il y a urgence à agir, [...] bâtissons ensemble*", a-t-elle lancé aux députés. La Première ministre a insisté sur le fait qu'une "*majorité relative n'est pas et ne sera pas synonyme d'une action relative*" ni de "*l'impuissance*" de l'exécutif. Celui-ci ne compte pas non plus renoncer à ses objectifs, comme "*le retour vers le chemin de l'équilibre*" des finances publiques — avec la volonté de commencer à baisser la dette en 2026 et ramener le déficit sous les 3% en 2027 — ou encore l'allongement progressif de l'âge de départ en retraite. L'évocation de cette réforme, qui a alors provoqué des huées dans l'hémicycle, s'est poursuivi mais sans entrer dans le détail. La réforme "*n'est pas ficelée, elle n'est pas à prendre ou à laisser mais elle est indispensable*", a-t-elle souligné, tout en ajoutant que l'exécutif ne pouvait pas "*se résoudre à la pénibilité de certains métiers*" pour lesquels il faut améliorer les conditions de travail.

Solutions en santé issues "du terrain"

"Nous associerons davantage nos élus locaux à nos décisions et réflexions", a-t-elle poursuivi, confirmant que la commission transpartisane souhaitée par l'Élysée pour réfléchir sur l'avenir des institutions se réunirait à la rentrée. "Je ne crois pas que [...] notre santé connaisse les mêmes défis dans le centre de Paris, dans les quartiers de Cayenne ou dans un village au bord de la Vire", a-t-elle relevé. Évoquant l'objectif de "bâtir une République de l'égalité des chances", Élisabeth Borne a alors abordé plusieurs dossiers sociaux, l'éducation et la formation, avant d'en arriver à celui de la santé. "Nous faisons face à un manque criant de professionnels de santé [...], même si nous avons supprimé le numerus clausus, [...] cette situation durera encore plusieurs années", a-t-elle souligné. "Face à ce défi, nous devons activer tous les leviers" pour réduire les inégalités de santé, dont celui de la prévention, a-t-elle poursuivi. "Prévenir les maladies, c'est agir sur la qualité de l'air, sur l'habitat, sur les conditions de vie, a-t-elle développé, c'est prendre en compte les inégalités sociales qui sont aujourd'hui les principaux déterminants de la santé de chacun". Ce volet sera travaillé avec les élus et en particulier les maires.

Après avoir rappelé que "le Ségur de la santé a permis des revalorisations sans précédent des salaires des soignants et des moyens inédits pour l'hôpital", elle a évoqué d'autres leviers d'action pour "soutenir" les professionnels. Après les "mesures d'urgence prises pour cet été", l'heure est "désormais aux solutions structurantes". Elle a évoqué la nécessité de renforcer l'attractivité des métiers, d'alléger la charge administrative des soignants, d'investir dans l'innovation, etc. "Dès septembre, des concertations seront lancées, partout en France, avec un objectif clair : lutter contre les déserts médicaux, par une meilleure coordination entre les acteurs, entre la ville et l'hôpital, entre le public et le privé", a-t-elle annoncée, assurée du fait que "les solutions viendront des professionnels, des élus, des patients et du terrain".

Réforme "en profondeur" de l'AAH

Sur le volet vieillissement, la Première ministre a estimé que la première mission du Gouvernement était de donner aux personnes âgées la capacité de vieillir "sereinement" chez elles. "Nous y parviendrons avec le dispositif Ma Prime Adapt' pour leur permettre d'aménager leurs logements et en améliorant la qualité des services à domicile", a-t-elle poursuivi (lire notre [article](#)). Qualifiant de "révoltants" les scandales récents sur les Ehpad, elle a indiqué que les contrôles avaient été renforcés pour qu'ils ne puissent plus survenir. "Nous devons maintenant inventer les établissements de demain, à la fois plus ouverts, plus humains et mieux médicalisés", a poursuivi Élisabeth Borne. Elle a plaidé pour "des liens plus forts entre établissements et domicile" et la création d'Ehpad hors les murs. "Les investissements du Ségur ont été une étape majeure pour cette transformation et nous devons aussi relever le défi de l'attractivité pour permettre le recrutement de 50 000 infirmiers et aides-soignants d'ici 2027", a-t-elle ajouté.

Enfin, la Première ministre a signalé qu'une conférence nationale du handicap se tiendrait début 2023. "Nous agissons pour l'accessibilité universelle, pour l'autonomie des personnes handicapées, notamment financière, pour la transformation des structures médico-sociales et pour une meilleure reconnaissance des personnels de l'accompagnement", a-t-elle développé. La chef du Gouvernement a souhaité aussi améliorer l'inclusion par le travail, "dans le milieu ordinaire d'abord, ainsi que dans les Esat ou en entreprise adaptée". "Je vous annonce enfin que mon Gouvernement reformera, avec vous, avec les associations, l'allocation adultes handicapés [AAH]", a-t-elle lancé aux députés. "Il s'agira d'une réforme en profondeur, nous partirons du principe de la déconjugalisation ; c'est une question de dignité et une avancée très attendue", a-t-elle poursuivi, alors que la position du camp présidentiel sur la déconjugalisation de l'AAH n'a évolué que depuis quelques mois, après avoir fait échouer des tentatives de réformes en ce sens durant le précédent quinquennat (lire nos articles [ici](#) et [là](#)).

Caroline Cordier

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

HOSPIMEDIA

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>